



Rachat de crédit immobilier

Par **onra**, le **29/08/2008 à 12:45**

Bonjour, j'ai acheté une maison il y a 4 ans, en contractant un prêt à taux révisable auprès d'un organisme de crédit immobilier. En ce début d'année, j'ai voulu "changer" de crédit pour avoir un taux fixe. J'ai donc contracté un nouveau crédit à taux fixe auprès d'une banque, afin de racheter le crédit à taux variable. Après les démarches normales, nous passons devant le notaire pour la levée d'hypothèque du crédit à taux variable, et la prise d'hypothèque du nouveau crédit. Notre notaire étant en relation avec le notaire de la banque pour le nouveau crédit, nous pensions que l'affaire était soldée. Hors, le notaire de la banque n'a pas achevé son travail à temps, et le crédit à taux variable n'a pas été "racheté" à la date prévue. Nous avons donc dû nous acquitter de 2 mensualités supplémentaires le temps que le notaire de la banque, et l'assurance du nouveau crédit, finalise le dossier. Pour résumer, nous avons donc payé auprès de l'organisme de crédit 2 mois d'intérêt que nous n'aurions pas dû payer si le notaire de la banque (nouveau crédit) avait fait son travail correctement. Je me demande si nous avons la possibilité de demander le remboursement de ces 2 mois d'intérêt auprès du notaire de la banque? Et si oui, par quel moyen? Merci pour vos informations.

Par **Tisuisse**, le **30/08/2008 à 16:00**

A négocier avec la banque, avec l'aide de votre nouveau notaire.